

Nous sommes déçus, mais nous n'avons pas perdu courage. En fait, dans plusieurs secteurs, les enjeux sont trop élevés pour que le Canada perde espoir ou pour qu'il atténue son engagement envers la conclusion heureuse de l'Uruguay Round. Nous avons besoin d'un accord global qui, pour la première fois, s'appliquerait aux secteurs clés de l'agriculture et des services, et qui offrirait un moyen moderne et efficace de régler les différends commerciaux.

Nous ne renoncerons pas à ce processus. Le Canada et toutes les autres nations commerçantes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la tendance vers une plus grande libéralisation des échanges internationaux.

Entre-temps, le Canada continuera de défendre ses intérêts commerciaux là où des progrès sont possibles. La difficulté d'en arriver à un accord dans le cadre des négociations commerciales multilatérales prouve à quel point l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est vital pour l'avenir économique de notre pays.

Nous poursuivrons notre politique commerciale à double volet, persuadés que la libéralisation des échanges régionaux doit se compléter d'un système commercial multilatéral vigoureux.

Nous poursuivrons la libéralisation des échanges dans toutes les instances possibles sur la scène internationale. Outre les négociations commerciales multilatérales (NCM) et l'Accord de libre-échange, nous avons l'intention de poursuivre nos consultations relativement à l'initiative commerciale du Mexique et des États-Unis. De plus, nous oeuvrerons activement au sein de regroupements économiques internationaux comme l'Association de coopération économique dans la région de l'Asie et du Pacifique et le Groupe de Cairns afin de promouvoir l'ouverture du système commercial international.

Permettez-moi de vous rappeler ce qui a incité le Canada à participer à ces négociations. Nous avons et nous avons encore cinq grands objectifs : améliorer les conditions d'accès aux marchés; assujettir le commerce des produits agricoles à l'Accord général; définir un nouveau cadre pour le commerce des services; élaborer, au sein du GATT, des règles plus précises et plus efficaces concernant le commerce des produits agricoles; et, enfin, consolider le cadre institutionnel du GATT.

Je tiens à remercier les représentants des provinces et du secteur privé qui étaient avec nous, ici, cette semaine. La collaboration des représentants des provinces a été importante au cours de cette semaine souvent difficile. Les conseils des représentants du secteur privé ont été une source d'inspiration pour notre délégation.